

épreuve de la thèse doctorale, une pompe innaccoutumée l'environna ; outre un public très nombreux, plusieurs professeurs des facultés, dont MM. Cousin et Villemain tentèrent à y assister. Jean-Dominique Lacretelle, qui était professeur d'histoire depuis 1859, ménagea sans le vouloir un véritable triomphe à Ozanam, en contestant le mérite littéraire de saint François de Salles, qui peut-être, il n'avait jamais lu. Le jeune répondant s'échauffa et ne craignit point d'accentuer sa foi avec son admiration, au risque de déplaire au matérialisme ou au déisme vague de la plupart de ses auditeurs. D'autre part, il parla de Dante si pertinemment et avec tant de chaleur que M. Cousin s'écria, entraîné par son enthousiasme : " Monsieur Ozanam, il est impossible d'être plus éloquent que vous ! " Ces paroles furent couvertes d'applaudissements : elles exprimaient le sentiment de tous.

Ayant subi vers le même temps les épreuves de docteur en droit, Ozanam tenta de s'établir, comme avocat, dans la ville où résidait sa famille. Mais la tentative fut courte : il tenait trop à choisir les causes qu'il acceptait de défendre et ne consentit jamais à recourir à un avoué pour en avoir. Ce fut donc avec satisfaction qu'il renonça au barreau pour devenir professeur de droit commercial à Lyon. Mais son activité cherchait un autre professorat plus en rapport avec ses goûts. Lors donc que M. Edgar Quinet, professeur de littérature étrangère, fut appelé de la faculté des lettres de Lyon à celle de Paris, Ozanam en reçut avis, grâce à la bienveillance de M. Soulacroix, recteur de l'Académie de Lyon ; et postula pour la place qui allait devenir vacante. Le ministère venait d'établir un concours d'agrégation. Ce tournoi littéraire devait avoir lieu à Paris pour la première fois au mois de septembre 1840 ; on était en mai ; M. Cousin engagea vivement Ozanam à concourir, bien qu'il ne lui restât que cinq mois pour se préparer.